

DELIBERATION DU BUREAU DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 17 février 2016

L'an 2016, le 17 février, les représentants du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à LARONXE sous la Présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 18
Présents : 8
Absents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstentions : 0

Étaient présents :

M. BERTRAND Hervé, M. COLIN Philippe, M. DE GOUVION SAINT CYR Laurent, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, M. GEX Christian, M. MERCIER Thierry

Étai(ent) excusé(s) :

M. ARNOULD Philippe, M. BIENTZ Guy, M. BOUCAUD Christian, M. DUJARDIN Bruno, M. LAMBLIN Jacques, M. MARCHAL Michel, M. MARTIN Jean-Paul, M. MULLER Bernard, M. SONREL Christophe

Voix consultative : Mme Sophie Lehé (excusée)

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme FALQUE Rose-Marie

2016-001

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES PRECEDENTS BUREAUX

Date de convocation
11/02/2016

Date d'affichage
22/02/2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

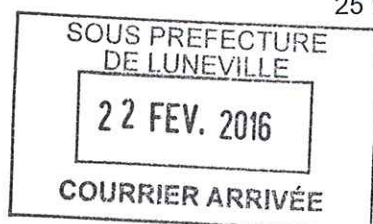
.../.../...

Le Bureau de Pôle réuni le 3 février 2016 n'a pas atteint le quorum pour permettre de délibérer. Conformément au règlement intérieur du PETR, le quorum n'est plus obligatoire pour délibérer dans le cadre de cette seconde convocation.

Monsieur le Président soumet les comptes rendus des séances du 24 juin, 2 septembre et 25 novembre 2015 à l'approbation des membres du bureau. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ces comptes rendus avant leur adoption définitive.

Le Bureau de Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** les comptes rendus des séances du 24 juin, 2 septembre et 25 novembre 2015.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Laronxe
Le Président,